

PIRSUE[®] 5 mg/mL

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 30-04-2020

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Bovins (vaches laitières en lactation).

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les vaches laitières en lactation :

- traitement des mammites subcliniques dues à des cocci Gram + sensibles à la pirlimycine, incluant les staphylocoques tels que *Staphylococcus aureus* (pénicillinase positive ou négative ou coagulase négative) et les streptocoques, tels que *Streptococcus agalactiae*, *Streptococcus dysgalactiae* et *Streptococcus uberis*.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie intramammaire.

Posologie

Injecter le contenu d'une seringue (50 mg de pirlimycine) dans chaque quartier infecté.

Le traitement consiste en 8 infusions d'une seringue à 24 heures d'intervalle.

Prendre garde à ne pas introduire de germes pathogènes dans le trayon de façon à réduire le risque d'infections par *E. coli*. Assurer un nettoyage correct du trayon (et, si nécessaire, de la mamelle).

Pour ce faire, suivre les instructions suivantes :

- se laver les mains avant de toucher la mamelle ;
- laver la mamelle si elle est sale ;
- si nécessaire, laver les trayons à l'eau chaude additionnée d'un agent nettoyant approprié, puis les sécher soigneusement ;
- désinfecter l'extrémité du trayon avec un agent approprié.

Le trayon est propre lorsque la serviette reste blanche. Utiliser une serviette nettoyante différente pour chaque trayon. Ne plus toucher aux trayons avant l'infusion.

Infusion

Ôter le capuchon blanc en tirant vers le haut. Insérer doucement la canule dans le canal du trayon ; infuser soigneusement le produit.

Pousser doucement le piston en effectuant une pression continue et lente afin d'administrer la totalité du produit dans la glande mammaire et masser le quartier pour distribuer le produit jusque dans la citerne du trayon.

Après l'infusion, tremper tous les trayons dans un produit de trempage désinfectant.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Pour 1 applicateur :

Pirlimycine (sf de chlorhydrate) 50 mg

Excipient QSP 1 applicateur de 10 mL

Principes actifs / Molécule

Pirlimycine

Forme pharmaceutique

Solution

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Temps d'attente



Viande et abats : 23 jours.

Lait : 5 jours.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Classe pharmacothérapeutique: antibactérien à usage intramammaire.

Propriétés pharmacodynamiques

La pirlimycine (sous forme de chlorhydrate) est un antibiotique semi-synthétique de la famille des lincosamides. Les lincosamides (clindamycine, lincomycine et pirlimycine) inhibent la synthèse des protéines des bactéries Gram +, des anaérobies et des mycoplasmes. Ils se lient à la sous-unité 50S du ribosome bactérien, inhibant la liaison aminoacyl-ARN et la réaction de la peptidyltransferase qui interfère avec la synthèse de la protéine bactérienne.

Les bactéries Gram + avec une CMI >2 µg/mL doivent être considérées comme résistantes. Les entérobactéries, comme *E. coli*, sont naturellement résistantes à la pirlimycine.

La pirlimycine a un pKa basique (8,5). Elle est donc plus active dans un environnement acide et a tendance à se concentrer dans les compartiments au pH moins élevé que le plasma, comme les abcès. Il a été montré que la pirlimycine se concentre dans les cellules polynucléaires ; l'action intracellulaire contre *Staphylococcus aureus* n'a toutefois pas été démontrée.

Propriétés pharmacocinétiques

Suite à l'infusion intramammaire de la spécialité, les concentrations en pirlimycine dans le lait sont de 10,3 µg/mL à 12 heures et 0,77 µg/mL à 24 heures. Des concentrations identiques sont atteintes 12 et 24 heures après une deuxième infusion à 24 heures d'intervalle.

10 à 13 % de la dose administrée est excrétée dans l'urine, 24 à 30 % dans les fèces, et le reste dans le lait.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Résistance à la pirlimycine.

Traitement des infections dues à des bactéries Gram - telles que *Escherichia coli*.

Ne pas traiter les vaches présentant une modification de la mamelle à la palpation, due à une mammite subclinique chronique.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

La sensibilité des germes incriminés doit être vérifiée avant le début du traitement.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Éviter tout contact avec la solution. Se laver les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon et enlever immédiatement les vêtements contaminés après l'usage.

En cas de projection dans les yeux, les laver abondamment à l'eau pendant 15 minutes immédiatement après l'exposition. Bien laisser les paupières ouvertes pour assurer un bon contact avec l'eau.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Le produit est indiqué pour le traitement des vaches laitières en lactation et peut être utilisé durant la gestation.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Aucune donnée sur le surdosage n'est disponible.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Des résistances croisées entre la pirlimycine et d'autres lincosamides ou macrolides peuvent survenir.

Incompatibilités

Aucune connue.

Conservation

Durée de conservation

3 ans.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

À conserver à une température ne dépassant pas +25°C.

Garder les seringues dans leur emballage d'origine.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

Titulaire de l'AMM :

Zoetis Belgium SA

Rue Laid Burniat 1

1348 Louvain-la-Neuve

BELGIQUE

Exploitant :

ZOETIS FRANCE

10 RUE RAYMOND DAVID

92240 MALAKOFF

FRANCE

Classification ATC Vet

Laboratoire



ZOETIS
10 RUE RAYMOND DAVID
92240 MALAKOFF
Zoetis Assistance 0810 734 937
<http://www.zoetis.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

EU/2/00/027/002

Date de première autorisation

2001-01-29

Présentation et quantité

PIRSUE® 5 mg/mL Boîte de 24 seringues de 10 mL

Code GTIN : 05414736037059